

Après l'A.G. du 24 mai dernier, qui n'a pu aboutir, faute d'une équipe cooptée de candidats, à l'élection d'un nouveau C.A., une commission s'est constituée autour de Maryse Le Bleiz, secrétaire du C.A. sortant, pour réfléchir à l'avenir du Cercle Freudien, et préparer l'A.G. extraordinaire du 13 septembre prochain.

Lors de chacune des cinq réunions qui ont eu lieu, entre le 14 juin et le 6 septembre, le vif désir que le Cercle continue d'exister s'est, à chaque fois, nettement exprimé.

Ces rencontres ont réuni un nombre important de collègues, environ un quart des membres, et parmi eux étaient activement présents plusieurs de ceux qui ont rejoint récemment notre association.

Une dynamique ouverte, vivifiante, d'échanges était constamment sensible.

Elle a favorisé la mise au travail de tous pour penser un avenir du Cercle, et réfléchir aux formes possibles d'une élaboration, dans l'actuel, du devenir de la pratique analytique.

Le désir que l'activité du Cercle se poursuive, dans la spécificité qui est la sienne, c'est aussi ce dont témoigne le nombre important des séminaires et groupes de travail existants les années précédentes, qui ont annoncé leur désir de continuer leurs recherches.

Afin de favoriser les discussions et décisions de l'A.G. de samedi prochain, il a été convenu de transmettre, préalablement, à chaque membre du Cercle un résumé des avancées questionnements et propositions qui ont été formulés dans le cadre de cette commission.

La question du local, malgré son importance, n'est pas seule en cause dans les difficultés présentes.

Ce qu'est devenue notre association au fil de son histoire nous semble mériter d'être pris en compte. Certes il ne s'agit pas de s'abandonner à un ressassement obsessionnel du passé, mais de prendre acte qu'il serait illusoire de croire que *du passé l'on peut faire table rase*.

Que nous transmet, singulièrement et collectivement, le passé du Cercle ?

D'une part des points d'appui, quasi fondateurs. Ils ont à plusieurs reprises traversé nos discussions, accompagnés du désir qu'ils continuent de nous servir de boussole, en nous permettant de maintenir vivant cet *hétérogène* si spécifique du Cercle Freudien, étroitement articulé à la place du manque, du vide dans la transmission, la formation du psychanalyste, à distance donc du discours universitaire.

Les principes énoncés au départ du Cercle, présents dans nos échanges, de diverses façons, valent d'être rappelés :

« *La question de l'un, pour se travailler, passe à l'autre dans une chaîne hétérogène où chacun s'avance assez pour permettre au suivant d'y nouer son discours .* »

Et aussi

« Pour certains passages il faut s'encorder. C'est ce que nous mettons, ici, au principe, en offrant à qui parle le frayage d'un prédécesseur et l'aventure d'un successeur. Avec le pari qu'ainsi, de l'expérience analytique, pourront se formuler les questions actuelles. »

Loin de devenir caduques avec le temps, ces énoncés nous ont semblé susceptibles de baliser la réflexion sur ce qu'est devenue, dans la société et dans nos cabinets, la psychanalyse. Susceptibles aussi de nous aider dans ce passage difficile de notre association, et bien sûr de nous guider dans ce travail plus général d'adaptation aux bouleversements du présent.

S'adapter, oui, mais jusqu'où ? Qu'est-ce que « s'adapter » ? Question inséparable de celle-ci, que les collègues de Lille ont soulevé déjà depuis un moment : A quoi tenons-nous ?

L'opportunité aujourd'hui de remettre au centre les questions liées à la clinique du psychanalyste a été souvent rappelée.

Choisir un thème, proposer un argument pour lancer le travail d'une année et faire naître, dans un transfert de travail, le désir d'avancer sa parole singulière, dans le partage avec les collègues.

Plusieurs propositions de thèmes ont surgi : Le cadre. Le corps. L'acte analytique. La question du réel et du destin de ce qui n'est pas encore advenu.

Autour de ces questions de fond, d'anciens travaux du Cercle ont été évoqués, des textes ont circulé, sans oublier l'importance du texte fondateur du Cercle, à relire en première page de notre site.

Tous ces éléments positifs ne peuvent faire oublier ce qui, dans l'histoire du Cercle, nous plombe et contribue certainement à accentuer l'impression de la lourdeur de tout engagement actif dans l'organisation de nos activités, jusqu'à craindre de faire ce pas.

Sans prétendre déplier toutes les causes du malaise et des impasses que nous traversons, les passer sous silence, continuer d'en dénier le poids ne saurait nous aider à nous déplacer et à savoir ce que nous voulons, aujourd'hui, pour le Cercle.

Ont été évoqués la mise à mal de la parole, qui a conduit plus d'un à se taire, à paralyser sa pensée, à ne plus venir aux réunions, à quitter l'association. Mais aussi, à certains moments, des temps de maltraitance au sein de nos différentes instances, qui se sont soldés par des démissions ; et aussi le poids du déni du caractère traumatiques de ces dysfonctionnements. Sans oublier la réalité des nombreux décès, dont certains ne cessent d'interroger et de peser sur l'atmosphère d'un Cercle qui n'échappe pas aux conflits de pouvoir.

Et plus récemment les échos au sein du Cercle des convictions et engagements politiques personnels, faisant de l'association une caisse de résonnance des conflits mondiaux.

Comment dépasser les traces de ces traumas ? Comment rendre possible l'ouverture d'un autre temps ?

La commission, évidemment, n'a pas découvert de solution miracle, mais par son existence, par l'atmosphère de ses réunions, n'est-elle pas la preuve, et même le pari en acte qu'il est possible de s'en sortir, de faire le deuil des pertes les plus douloureuses et d'inventer (dans les deux sens du terme) autre chose ?

Mais il nous faut un lieu.

On peut ou non aimer ce local mais là n'est pas aujourd'hui la question, qui est d'abord financière. Et est-ce le juste moment pour un tel changement ?

Plusieurs possibilités :

Rester Passage Montbrun exige une augmentation de la cotisation. Notre trésorier nous a déjà transmis les éléments en jeu. Une mensualisation a été évoquée, une souplesse dans le règlement de la cotisation, voire même une appréciation personnelle de ce que l'on est prêt à payer.

Avec aussi la possibilité de discuter avec les nouveaux propriétaires ce bail onéreux, et d'autant plus qu'une des portes d'accès est condamnée depuis déjà longtemps, ce qui est anormal.

D'autres possibilités existent :

Louer des locaux peu chers et à usage permanent, à la ville de Paris, ou plus directement à des maires d'arrondissements.

Le Forum 104 rue de Vaugirard, les locaux loués par SNC rue de la Fédération, l'espace Reuilly etc, constituent d'autres pistes possibles.

Il est proposé qu'un petit groupe de collègues étudie ces différentes voies, maintenant que le temps des vacances est achevé.

Le cercle peut aussi pour augmenter ses finances louer ses locaux à d'autres associations analytiques. Contact a été déjà pris (mais pas par la commission) avec les Cartels Constituants.

Mais nous attirons l'attention sur la différence entre louer nos locaux et procéder à un *mariage* associatif. Dans l'exemple des Cartels, il a été rappelé que le Cercle, à la différence de cette association, n'a pas repris la passe. Ce n'est pas un détail.

Il semble à tous nécessaire de ne pas trancher dans l'urgence et de nous donner du temps, puisque nous n'avons pas le couteau sous la gorge. Une période de transition, d'attente, est tout à fait possible

Autre question : ne faut-il pas cesser de croire qu'un C.A. ne peut travailler que si en amont une équipe au complet s'est cooptée ? Une autre dynamique, plus ouverte aux avancées singulières, est possible. Elle a déjà existé au Cercle.

Mais, si nous voulons légalement continuer d'exister, il faut, à moins qu'un nouveau C.A. surgisse, au moins, et dès maintenant, trois personnes : un président, un secrétaire, un trésorier.

En ce sens ,nous avons évoqué la possibilité d'un tirage au sort, accompagné de l'engagement de tous à soutenir les trois personnes, (volontaires ou désignées par le tirage au sort) qui accepteraient de constituer un C.A. restreint.

Pour toutes ces raisons, la commission s'est proposée de continuer à fonctionner après l'A.G. du 13 septembre, sur une durée d'une année, afin de soutenir la poursuite du travail dans cette période transitoire.